

ARTICLE:

- Pincés d'amarrage rapide
- Acier inoxydable.
- Ouverture: 140 mm



UTILISATION

Le point d'ancrage **PN141** sert à fixer l'équipement de protection individuelle à une structure généralement métallique: tube ou tige carrée, un angle ou profilé en U, etc... L'élément de la structure doit être suffisamment résistant pour supporter une traction de 15Kn. Il est indispensable que le point d'ancrage soit situé au dessus de la position de l'utilisateur.

La longueur totale du point d'ancrage est de 37 cm.

(conforme à la Directive 89/686 concernant les EPI et à la norme EN362)

